

Lettre ouverte à :

- Monsieur Christophe Mirmand, Préfet de la Corse
- Monsieur Pierre Ghionga, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse
- Monsieur Georges Mela, Président de la Communauté de Communes Sud Corse
- Monsieur Georges Gianni, Maire de Lecci
- Monsieur Jean-Charles Orsucci, Maire de Bonifaziu
- Monsieur Jean-Marc Serra, Maire de Sotta
- Monsieur Claude Pompa, Maire de Figari
- Monsieur Jérôme Polverini, Maire de Pianottuli
- Monsieur Marc Luciani, Maire de Monacia d'Auddè

Messieurs,

Une enquête publique concernant un projet de création d'une ISDND, installation d'enfouissement de déchets sur la commune de Bonifaziu au lieu-dit Stencia, est actuellement en cours. Il s'agit comme vous le savez d'un projet visant à traiter 45 mille tonnes par an de déchets sur une durée de 20 ans (900 mille tonnes au total) dans une zone limitrophe à des hameaux anciens habités depuis 300 ans, comptant plusieurs exploitations agricoles à forte valeur ajoutée patrimoniale.

Une réunion publique concernant ce projet s'est tenue au Turrionu à Bonifaziu le 7 juillet dernier. Cette entrevue est vite devenue houleuse dans la mesure où la présentation de Mr de Dietrich, responsable du projet proposé, a été vécue par les auditeurs comme une véritable mascarade. L'orateur ayant eu recours au cœur d'un exposé mièvre à des formules étonnamment provocatrices comme « *nous allons déplacer les zones humides* », n'a réussi à convaincre aucun des participants.

Plus intéressante est l'étude d'impact qui a été produite par le bureau d'études « Axe Environnement » pour la société STENCIA, porteuse du projet. Celle-ci décrit assez précisément les nombreux critères qui auraient dû invalider d'emblée le projet. Or, contre toute attente, celle-ci parvient à des conclusions inverses, affirmant la grande maîtrise des risques relevés et la faible incidence du projet sur l'environnement et sur la vie économique, sociale et culturelle de la microrégion.

Cette pirouette réalisée par le bureau d'études « Axe Environnement » est rendue possible par une rhétorique huilée s'employant à décrire des réalités extrêmement sensibles et contraignantes sans jamais tirer une conclusion désobligeante pour le projet. Quel est le premier risque que le citoyen lambda pourrait envisager lorsqu'il sait que le projet est prévu sur la commune de Bonifaziu ? Le vent. Il faut savoir que si ce projet venait à être mis en œuvre :

- les déchets seraient acheminés sur le site dans des camions-bennes de 20 m<sup>3</sup> et des semi-remorques à fond mouvant de 70 m<sup>3</sup> (entre 30 et 53 voyages journaliers) ;
- le pré tri des déchets serait réalisé en déversant ceux-ci à la pelle mécanique et au grappin dans un trommel (tube troué qui tourne destiné à trier les déchets en fonction de leur taille) installé à l'air libre, sans aucun confinement !

Comment imaginer que ces moyens de transport, de transfert et de pré tri à l'air libre ne puissent engendrer une dispersion des déchets bien au-delà du site ? L'étude d'impact

signale des vents d'Ouest et d'Est « plutôt forts » mais n'en tire aucune conclusion. L'étude paysagère du site reste descriptive et ne voit pas que la végétation du lieu témoigne de la fréquence et de la puissance des vents qui s'y manifeste. L'étude d'impact semble ignorer également l'élément critique concernant la dispersion aérienne des déchets lorsqu'il signale la sensibilité environnementale extrême du lieu : « *Le site STENCIA Environnement est distant d'environ 1000 mètres du site NATURA 2000 « Les mares temporaires du terrain militaire de Frasselli/Bonifacio (... ) d'environ 2 km du site NATURA 2000 « Les très padule de Suartone, Rondinara » (...) d'environ 2,5 km du site NATURA 2000 des « Bouches de Bonifacio et de l'île aux moines », site qui intersecte avec de nombreux autres sites NATURA 2000 inventoriés ci-dessous :*

- *Les îles Lavezzi et les Bouches de Bonifacio, site FR9410021*
- *Les îles Cerbicales et la Frange littoral, site FR9400587*
- *Les îles et la pointe Bruzzi, et les étangs de Chevanu et d'Arbitru, site FR9400609*
- *La Roccapina-Ortolo, FR9400593*
- *(...)*
- *La ventilegne-La Trinité de Bonifacio-Fazzio, site FR9400592*
- *Le plateau de Pertusato/Bonifacio et îles Lavezzi, site FR9400591*
- *(...)*

Cette liste, exhaustive dans le rapport, fait état d'une région éminemment sensible d'un point de vue environnemental. Le projet d'implantation de STENCIA est distant d'environ 2,5 km de la ZNIEFF « Le plateau calcaire de Bonifacio » n°940004115, d'environ 1,5 km de la ZNIEFF « La suberaie de Porto-Vecchio », n°940004101, à 2 km de l'étang de Balistra, n°940004110, et ici, la liste n'est pas exhaustive.

**En cas de mise en œuvre du projet d'enfouissement de déchets à Stencia, tout l'Extrême-Sud de la Corse, toutes les zones sensibles seraient victimes d'une pollution sans précédent.**

Le Conseil d'Administration de l'Office de l'Environnement de la Corse, gestionnaire du Parc Marin tout proche, a d'ailleurs émis à l'unanimité de vives inquiétudes à ce sujet lors de sa réunion du 11 juillet dernier.

Pour ce qui est des odeurs, comment ne pas corréler les émanations olfactives dues à la fermentation des biodéchets à l'activité des vents violents, à même de transporter les odeurs nauséabondes de Stencia jusqu'aux hameaux et aux plages distants seulement de quelques kilomètres, voire au-delà ? Comment ne pas prendre en compte les risques d'une dispersion des eaux résiduelles dans la Stencia malgré le filtrage annoncé, puis dans l'étang de Balistra, des risques de pollution grave des sols et des risques sanitaires liés à toutes les pollutions susdites ?

L'étude d'impact évoque sans les développer les risques de combustion spontanée des déchets mis en casiers sous l'effet conjugué de la chaleur, de la fermentation des biodéchets et des produits chimiques divers non traités en amont. La présence d'un bioréacteur pour la captation des gaz risque d'être insuffisante du fait des chaleurs intenses dans cette zone.

L'étude d'impact poursuit sa description scientifique du site : « *L'intérêt écologique du secteur réside en la présence de suintements temporaires s'écoulant de l'Est vers l'Ouest en direction du ruisseau de Stencia. L'emprise du projet concerne une mosaïque de milieux*

*divers et très fragiles (comme les mares temporaires) qui représentent autant de niches écologiques pour les espèces faunistiques et floristiques ».*  
*Un courrier de la DRAC stipule en outre que « le projet est situé dans une zone archéologique sensible ».*

**Un tel descriptif ne peut décemment pas être accompagné des conclusions du rapport visant à assurer que le projet est techniquement maîtrisé.  
Un tel projet n'est compatible avec aucun Agenda 21, aucune politique patrimoniale, aucune politique touristique, aucune politique tout court !**

Ainsi, nous ne comprenons pas l'avis de l'autorité environnementale signée par M le Préfet le 5 mai dernier dont les conclusions sont les suivantes :

Le dossier prend en compte les problématiques environnementales liées au projet. Les principaux enjeux environnementaux sont identifiés et abordés de manière proportionnée.

Le projet intègre bien les meilleures techniques disponibles existantes (MTD) pour l'exploitation de ce type d'installation.

Les mesures propres à éviter, limiter ou compenser les inconvénients de l'installation concernent bien les enjeux principaux (qualité du milieu naturel du site et dans son environnement immédiat, objectifs de qualité fixés du SDAGE), et semblent globalement pertinentes et techniquement viables.

Messieurs les décideurs, le problème n'est pas de savoir aujourd'hui s'il faut créer un site d'enfouissement de déchets à Stencia. À l'évidence, le choix du site, autant que ce lui du procédé technique, invalident ce projet. Et la non-acceptation sociale manifeste semble l'attester. La vraie question n'est pas celle du lieu d'enfouissement. Un tel projet ne doit être mis en œuvre nulle part. La seule réponse efficiente au lancinant problème du traitement des déchets est le tri généralisé. Il est plus que temps de voir la mise en place en Corse d'une politique de tri généralisé des déchets, avec la mise en œuvre d'un système efficient de collecte et de traitement à la source par les acteurs concernés (EPCI, Syvadec), et la création de petites unités locales de transformation en compost des biodéchets, de recyclage du carton, du verre, du papier, des déchets industriels et ceux du BTP. Avec une telle politique, il resterait moins de 30% du volume total des déchets. La durée de vie des sites existants serait en conséquence prolongée significativement ; ils pourraient assurer l'enfouissement des déchets résiduels pendant de nombreuses années supplémentaires sans création de nouveaux sites.

Messieurs les responsables, notre démarche ne se veut aucunement polémique. Nous souhaitons uniquement préserver notre bien commun que le projet de Stencia hypothéquerait pour très longtemps. Nous ne pouvons penser un instant qu'il en soit différemment pour les acteurs de la vie publique que vous êtes. C'est pourquoi nous attendons de vous que vous œuvriez dans les plus brefs délais à l'abandon de ce projet mortifère.

Bien cordialement,

Jacques Culioli, Jean-Charles Papi, Don-Mathieu Santini, membres du groupe Arapà